

Loretziennes, Loretziens,

Cette année 2020 s'achève, malheureusement, par la crise sanitaire qui s'est abattue sur notre pays à la fin de l'hiver dernier.

Cette année particulière laissera plus de mauvais souvenirs que de bons, mais l'Humanité a traversé d'autres pandémies et la vie a pourtant continué... Il nous faut donc être patients même si je suis bien conscient qu'à l'époque à laquelle nous vivons, lorsque tout doit être terminé avant même d'avoir commencé, cela est fort compliqué.

Les commerces et les associations ont beaucoup souffert. Certains sont, hélas, en « *sommeil complet* » et ce, depuis neuf mois. Cependant, il ne faut pas baisser les bras, en restant solidaires les uns des autres et en sachant se remobiliser à la sortie de cette crise afin que la vie puisse reprendre son cours. J'exprime ma profonde solidarité avec nos commerces, nos restaurants, nos cafés et nos artisans, constituant le cœur de l'animation de nos villages et qui ont besoin de notre soutien quotidien en cette période.

Par ailleurs, je salue l'installation récente de deux médecins (*Marie Gest et Rémi Charasson*) qui viennent compléter, avec les infirmiers et la kinésithérapeute l'offre de soins proposée par le Pôle santé. Un ostéopathe est déjà installé à



M. Le Maire, Docteurs Marie Gest et Simon Charasson

proximité des locaux et une pharmacie se trouve sur la place.

Je remercie l'ensemble du personnel municipal pour l'aide apportée lors de la mise en place des contraintes sanitaires liées à la pandémie et particulièrement tout le personnel des écoles et du Collège pour le professionnalisme dont ils font preuve au quotidien dans la gestion de cette crise sanitaire. Je remercie également l'ensemble du Conseil municipal pour le travail accompli, ainsi que nos pompiers qui œuvrent pour notre sécurité 24 heures sur 24.

Concernant nos projets à venir : la réhabilitation de l'église de la Commune déléguée de Bouillé-Loretz, la sécurisation de la rue Emile Poirault (*Taizon*) et de la rue Emile Zola (*Bouillé-Loretz*), la création de la MAM, et l'ouverture du centre de loisirs permanent, seront nos principaux chantiers de l'année 2021. La 2<sup>ème</sup> tranche du réseau d'assainissement est également prévue pour cette année sur la Commune déléguée d'Argenton-l'Eglise.

Je souhaite, pour finir, la bienvenue à tous les nouveaux habitants de notre Commune. Nous organiserons un pot d'accueil lorsque le contexte sanitaire le permettra.

Au nom du Conseil municipal de Loretz-d'Argenton, je vous présente à toutes et à tous, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2021.

Le Maire,  
**Pierre SAUVÈTRE**

# BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

## SOMMAIRE

|  |      |
|--|------|
| Mot du Maire                                   | p 1  |
| Présentation du site internet                  | p 2  |
| État-Civil                                     | p 3  |
| Cérémonies du 11 nov.                          | p 4  |
| Les Infos                                      | p 5  |
| Ecole Marcel Pagnol Bouillé-Loretz             | p 6  |
| Ecole Guy Bernardeau Argenton-l'Eglise         | p 7  |
| Ecole Notre Dame Argenton-l'Eglise             | p 8  |
| Collège Molière Bouillé-Loretz                 | p 9  |
| Le pont de Taizon - Danger Monoxyde de carbone | p 10 |
| Les déchets                                    | p 11 |
| Tableau collecte déchets                       | p 12 |

## NOUS CONTACTER :

**Courriel : [mairie@loretz-argenton.fr](mailto:mairie@loretz-argenton.fr)**

**Service Communication :**

**05.49.67.02.14 - Mail : [bulletin.loretz-argenton@gmx.fr](mailto:bulletin.loretz-argenton@gmx.fr)**

**Directeur de la publication :** Pierre SAUVÈTRE

**Rédaction et Photographies :** Les membres de la commission bulletin municipal, les associations et Jean Semion

**Mise en page et impression :** Imprimerie MACE - 79100 Thouars - Imprim'Vert

**Site internet : [www.loretzdargenton.fr](http://www.loretzdargenton.fr)**

ISSN 2728-6061





# Notre site internet est en ligne !

Notre site est en ligne depuis le début du mois de janvier 2021, vous le trouverez en tapant [www.loretzdargenton.fr](http://www.loretzdargenton.fr) dans la barre de recherche.

Il est simple d'utilisation. Bonne découverte...

The homepage features a green header with the logo and the text "Commune Nouvelle" and "Communes de Bouillé-Loretz / Argenton-l'Église / Bagneux". Below this is a large banner with the text "Bienvenue à Loretz-d'Argenton". A navigation menu includes "Accueil", "Vie Municipale", "Vie Pratique", "Vie Sociale", and "Culture/Loisirs". The main content area has a central message: "L'équipe Municipale vous présente ses Meilleurs Voeux pour cette nouvelle année 2021". To the left, there is a link for "Attestation de déplacement dérogatoire" and social media icons for Facebook and YouTube. Below this are three colored boxes: "ACTUALITÉS", "LOTISSEMENTS", and "BULLETINS MUNICIPAUX", each with a "CLIQUER ICI" button. At the bottom, there are contact details for the three constituent communes: Bouillé-Loretz, Argenton-l'Église, and Bagneux, including addresses, phone numbers, and email addresses. A footer contains the date "© Octobre 2020" and the creator "MACE IMPRIMERIE avec WIX.com", along with navigation links for "ACCUEIL", "PLAN DU SITE", and "MENTIONS LEGALES".

Page d'Accueil

This page provides an overview of the commune's history and administrative structure. It includes a map of the commune and text describing the merger of the three former communes. The page is organized into columns with various text blocks and a map.

Page «Présentation de la commune» dans rubrique **Accueil**

This page lists various municipal halls available for rental. It features several images of different hall buildings and their respective details, such as capacity and location. The page is titled "Location des salles" and is part of the "Vie Pratique" section.

Page «Location des salles» dans rubrique **Vie Pratique**

This page is dedicated to online administrative services. It features a grid of icons representing various services such as "AUTORISATION DE SERVICE DE TERRITOIRE", "CARTES BULGARE", "CARTES CHINOISES", "CARTES HONGROISES", "CARTES ITALIENNES", "CARTES JAPONAISES", "CARTES POLONAISES", "CARTES PORTUGAISES", "CARTES ROMAINES", "CARTES RUSSES", "CARTES TUNISIENNES", "CARTES UKRAINIENNES", "CARTES UKRAINIENNES", "CARTES UKRAINIENNES", "CARTES UKRAINIENNES", "CARTES UKRAINIENNES", "CARTES UKRAINIENNES". Below the grid, there is a section for "Papiers à conserver" with a list of documents and their validity periods.

Page «Démarches administratives» dans rubrique **Vie Pratique**



## Commune d'Argenton l'Eglise

### NAISSANCES :

|                        |                               |
|------------------------|-------------------------------|
| LE GALIARD Zoé         | le 21 janvier 2020            |
| DUTOIS Léna            | le 5 février 2020             |
| RENARD Raphaël         | le 19 février 2020            |
| NOIRAUT Mylan          | le 26 février 2020            |
| SPINDLER Maylane       | le 5 mars 2020                |
| CHARRIER CAILLEAU Elsa | le 20 mars 2020               |
| BOURDILLEAU Louis      | le 1 <sup>er</sup> avril 2020 |
| LABANVOY Milo          | le 22 mai 2020                |
| ROUX Adam              | le 28 mai 2020                |
| CHÂTEAU Louna          | le 9 juin 2020                |
| LEGUAY Adam            | le 27 juillet 2020            |
| MARCHAND PAPIN Henri   | le 3 septembre 2020           |
| HARDY Eléna            | le 26 Septembre 2020          |
| MEIGNANT Élise         | le 26 Octobre 2020            |



### MARIAGES :

|                                   |                      |
|-----------------------------------|----------------------|
| CHABIRON Lucile et ROMIAN Willy   | le 22 août 2020      |
| DROCHON Kelly et Ludovic GIREAUD  | le 19 septembre 2020 |
| RIDOIN Angéline et Julien BONNIN  | le 26 septembre 2020 |
| BERTHONNEAU Linda et ESNAULT Yoni | le 12 décembre 2020  |



### DÉCÈS :

|                        |                               |
|------------------------|-------------------------------|
| VADÉ Florence          | le 9 janvier 2020             |
| CAHU Louis             | le 31 janvier 2020            |
| BINARD Patricia        | le 22 février 2020            |
| COUSSEAU Camille       | le 21 mars 2020               |
| PELTIER Paulette       | le 22 mars 2020               |
| BINEAU Paulette        | le 1 <sup>er</sup> avril 2020 |
| GABET Marie-Madeleine  | le 9 avril 2020               |
| GAURIT Johann          | le 2 juin 2020                |
| CHATAIGNER André       | le 8 juin 2020                |
| PAILLET Andrée         | le 28 juin 2020               |
| SEVERIN Guillaume      | le 16 juin 2020               |
| AIRAULT Alain          | le 8 juillet 2020             |
| POUDRET Jacques        | le 13 juillet 2020            |
| GROLLAU André          | le 26 juillet 2020            |
| DOIZON Marie-Christine | le 30 juillet 2020            |
| GAGNAIRE Lucette       | le 13 août 2020               |
| TURMEAU Amédée         | le 27 août 2020               |
| DUBAUD Marie-Christine | le 09 septembre 2020          |
| MARTIN Jacky           | le 30 septembre 2020          |
| BOUTET Louis           | le 25 septembre 2020          |
| TAVENON René           | le 25 septembre 2020          |
| VINCENT Claude         | le 09 octobre 2020            |
| BERTIN Marcel          | le 23 octobre 2020            |
| BODIN Patrick          | le 06 novembre 2020           |
| GAUDICHEAU André       | le 09 novembre 2020           |
| BARBAULT Roland        | le 07 décembre 2020           |
| LANDREAU Robert        | le 10 décembre 2020           |



## Commune de Bouillé-Loretz

### NAISSANCES :

|                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| FRUTEAU Haïlé           | le 5 janvier 2020   |
| CORNUAULT Jules         | le 17 février 2020  |
| SYLVESTRE GASNEAU Tylan | le 23 février 2020  |
| MONTAIS Tiago           | le 4 avril 2020     |
| SAINTENOY Léo           | le 14 mai 2020      |
| COUTANT-LUNET Axel      | le 16 juin 2020     |
| BLAIN Arthur            | le 10 juillet 2020  |
| CAMBIER Lexie           | le 5 août 2020      |
| JULIARD Endel Junior    | le 25 août 2020     |
| POGUT Louise            | le 17 novembre 2020 |
| RABIN Hugo              | le 5 décembre 2020  |



### MARIAGES :

|                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| POINT Marie-Laure et CROLAN Frédéric | le 17 août 2020 |
|--------------------------------------|-----------------|



### DÉCÈS :

|                      |                             |
|----------------------|-----------------------------|
| TUELEAU Denise       | le 31 janvier 2020          |
| CORNUAULT Dominique  | le 4 février 2020           |
| BERTHELOT Gérard     | le 6 février 2020           |
| POUPIN Monique       | le 26 février 2020          |
| GOURDON Claire       | le 19 mars 2020             |
| BRANDY Raymonde      | le 23 avril 2020            |
| GUIGNARD Roland      | le 17 avril 2020            |
| GAUTREAU Gérard      | le 1 <sup>er</sup> mai 2020 |
| ROUSSELOT Jacques    | le 27 mai 2020              |
| BIARDEAU Yvette      | le 18 juin 2020             |
| AUGEARD Odette       | le 3 juillet 2020           |
| CROISÉ Guy           | le 12 juillet 2020          |
| MOUNEAU Claude       | le 24 juillet 2020          |
| MERCERON Bernardette | le 25 août 2020             |
| SOLIVEAUX René       | le 27 septembre 2020        |
| MOREAU Daniel        | le 25 novembre 2020         |
| FORTIN Michel        | le 2 décembre 2020          |
| COURTAUGIS Françoise | le 29 décembre 2020         |



## Commune de Bagneux

### NAISSANCES :

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| BOULISSIERE Camille    | le 7 janvier 2020    |
| RODRIGUES Manon        | le 19 mars 2020      |
| RAFFAULT RÉGNIER Kalia | le 24 avril 2020     |
| PERDRIAU Gabin         | le 29 Septembre 2020 |



### MARIAGES :

|                                     |                     |
|-------------------------------------|---------------------|
| GAUDICHEAU Sophie et GABILY Laurent | le 12 décembre 2020 |
|-------------------------------------|---------------------|



### DÉCÈS :

|                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| HAYER Geneviève   | le 30 mai 2020      |
| LAURY Aimé        | le 10 juillet 2020  |
| FLEURIAULT Odette | le 5 août 2020      |
| CRON Didier       | le 07 novembre 2020 |
| MERAUD Simone     | le 11 décembre 2020 |





# Cérémonies du 11 Novembre



## Une cérémonie du 11 novembre confinée et masquée

Des gerbes ont été déposées devant les monuments aux morts des 3 communes en mémoire des héros tombés au Champ d'honneur pour la France, puis lecture du message ministériel suivi de la minute de silence en hommage aux disparus.

### **Pandémie oblige, à Bouillé-Loretz, comme dans les deux autres communes déléguées de Loretz-d'Argenton, mais pas seulement...**

la cérémonie marquant la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, dans une clairière de la forêt de Compiègne, près de la gare de Rethondes, s'est déroulée en comité restreint. Cet armistice mettait ainsi fin à la Première Guerre mondiale, après quatre années de combats meurtriers : 1.400.000 morts, 740.000 invalides, 3 millions de blessés et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Dans le respect des directives préfectorales, sans public, seules six personnes, avec masques et distanciation physique ont pu participer à ce devoir de mémoire. Deux gerbes ont été déposées devant le monument aux morts en mémoire des héros tombés au Champ d'honneur pour la France, l'une par Pierre Sauvêtre maire de Loretz-d'Argenton, et la seconde par Bernard Courant pour l'Amicale des Anciens Combattants de Bouillé-Loretz. Le premier magistrat a donné lecture du message ministériel puis, après l'hommage aux disparus, La Marseillaise a clôturé cette inhabituelle cérémonie.



### **Intramuros : l'appli citoyenne**

Loretz-d'Argenton a rejoint les 23 communes de l'intercommunalité dans la mise en œuvre de l'application IntraMuros. Téléchargeable gratuitement sur les smartphones, ce nouvel outil de communication permet à tous les citoyens d'accéder en temps réel aux informations du bassin de vie. Chacun peut ainsi consulter l'agenda des événements, les actualités et les principaux points d'intérêt de sa commune mais aussi signaler des problèmes particuliers. Les communes ont par ailleurs la possibilité d'envoyer des notifications aux abonnés. Des informations concernant les écoles, les associations et les commerces locaux sont également relayées sur cette application, qui essaime depuis deux ans dans toute la France.



## Le père Noël est passé dans les cantines...



A l'initiative du Collège Molière de Bouillé Loretz (où les enfants du groupe Marcel Pagnol sont hébergés sur le temps cantine), le jeudi 16 décembre les enfants sont arrivés dans un réfectoire joliment décoré et surprise le Père Noël est passé leur remettre un sachet de friandises à la fin de leur repas !

Puis le vendredi 17 décembre, il est passé à la cantine de l'école Guy Bernardeau et à l'école Notre Dame afin de donner également quelques chocolats.

Laissons nos enfants rêver, ils en ont bien besoin en ces temps de contexte sanitaire très compliqué.



## Départ à la retraite de Bernard BOUTIN

Bernard est entré aux services de la commune d'Argenton-L'Église en 1982.

Il vient de faire valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

M. Le Maire lui a rendu visite aux ateliers municipaux lors de son dernier jour de travail et lui a remis au nom de la municipalité et de ses collègues quelques cadeaux dont un échafaudage qui le sécurisera pendant ses travaux/bricolage qui occuperont son temps libre de retraité.

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons pour l'instant organiser une cérémonie pour fêter dignement avec ses collègues et les élus ce grand moment. Ce n'est que partie remise.

**Longue et excellente retraite Bernard !**

## Arrivée de nouveaux personnels

Arrivée le 1<sup>er</sup> octobre de Maxime VASLIN aux services techniques

Arrivée le 1<sup>er</sup> décembre d'Amélia POIRIER ATSEM école Marcel Pagnol (classe GS)



## APPMA Le Gardon Argentonnois

Les cartes de pêche pour l'année 2021 sont en vente au Café du Commerce.

Les tarifs sont inchangés par rapport à 2020

Les dates d'ouvertures pour le carnassier dans les cours d'eau en deuxième catégorie sont :

- o Du 1<sup>er</sup> au 31 Janvier
- o Du 24 avril au 31 Décembre

Les dates d'ouvertures pour le Black Bass sont :

- o Du 1<sup>er</sup> au 31 Janvier
- o Du 3 Juillet au 31 Décembre

En première catégorie, la pêche sera autorisée à partir du 13 mars et jusqu'au 19 Septembre.

**Chers pêcheurs, veuillez respecter les propriétaires riverains et autres, ainsi que l'environnement. Suite à certaines incivilités, le rapport pêcheurs/propriétaires devient compliqué.**

Merci de votre compréhension.

Le Président, Daniel PELTIER

## Comité des fêtes Argenton-l'Église

Le bureau du comité des fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2021.

Nous avons hâte de reprendre nos activités festives habituelles :

- La foire aux Ch'Arts rue, suivie du dîner spectacle en mars
- Les foulées de l'été et fête de la musique au mois de juin

En attendant des jours meilleurs (la période de vaccination

et l'immunité collective la plus forte possible) il nous est impossible d'organiser en toute sécurité ces 2 événements qui nous tiennent à cœur et dont vous « les bénévoles » êtes le maillon indispensable de la réussite de ceux-ci.

Bonne santé à vous tous, prenez soin de vous, merci à tous et au plus tôt possible.

Claude KASSEL, Président

## Chiens errants...

**De manière de plus en plus fréquente sont signalés, en Mairie, des animaux en état de divagation. A ce titre, il semble nécessaire de rappeler, à tous, les responsabilités qui incombent aux propriétaires de chiens :** comme dispose l'article 1343 du Code civil, les propriétaires d'animaux en sont responsables, que ces derniers soient sous leur garde ou qu'ils se soient égarés ou perdus. Il nous arrive assez fréquemment de croiser dans la rue des animaux en divagation et plus particulièrement des chiens. Cette divagation est interdite sur les voies ouvertes à la circulation, qu'elles soient publiques ou privées. Le fait de laisser ainsi son animal, qui peut potentiellement être dangereux, se promener sans surveillance dans la rue, entraîne non seulement la responsabilité civile de son propriétaire en cas de dommages (*corporels ou aux propriétés d'autrui*), mais aussi sa responsabilité pénale.

## ...et déjections canines

Le Conseil municipal rappelle aux propriétaires de chiens que toute déjection canine doit être ramassée !

Comment se promener dans nos bourgs sans risque de mettre le pied dessus ?

**Contrairement aux idées reçues, le ramassage des déjections appartient au propriétaire du chien et n'entre pas dans le travail des employés municipaux.**

En espérant que dans les mois à venir la situation s'améliore, et qu'ainsi, le mauvais comportement de certains n'obligera pas le Conseil municipal à délibérer pour **une mise en place de verbalisation en cas de non-respect de ces obligations.**

Civilement, vos Elus.





## Le Groupe scolaire Marcel Pagnol



Nouveaux jeux dans la cour de récré



L'atelier danse

**L'école Marcel Pagnol accueille 105 élèves répartis dans sept classes : trois classes maternelles et quatre classes élémentaires.**

A la rentrée de septembre 2020, une septième classe a été ouverte dans le cadre de la poursuite du dédoublement des classes. Les trois classes dédoublées (GS, CP, CE1) sont des classes d'un seul niveau avec des effectifs réduits permettant de garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.

Les élèves sont admis à l'école dès l'âge de deux ans lors des deux rentrées proposées au mois de septembre et au mois de janvier. Dès le mois de mars, pensez à inscrire à la mairie vos enfants susceptibles d'être scolarisés l'année prochaine !

Les futurs élèves seront accueillis accompagnés de leurs parents lors des

portes ouvertes en juin. Ce sera une occasion de découvrir l'école maternelle avant la rentrée !

### La semaine du goût

A l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 12 au 18 octobre, les élèves de l'école Marcel Pagnol sont allés visiter une exposition installée dans le hall du collège Molière. Accueillis par le chef cuisinier du collège, Sylvain Gourichon, ils ont découvert des fruits et des légumes anciens et parfois méconnus et ils ont goûté les quatre saveurs : salé, sucré, amer et acide. Une occasion de sensibiliser à l'équilibre alimentaire les élèves de l'école qui prennent leurs repas au collège !

### Merci L'APE !

L'association des parents d'élèves de

l'école Marcel Pagnol a fait un don à l'école d'un montant de 3000€ pour l'achat de jeux de cour. Des engins roulants de toutes sortes (vélos, tricycles, triporteurs, pédalgos...), des ballons divers, des échasses, des cordes à sauter, des élastiques, des cerceaux de différentes tailles, des marelles, des jeux de croquet... sont apparus dans les cours de récréation.

L'équipe enseignante et tous les élèves remercient l'APE !

### La danse

Pendant six semaines, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont suivi des séances de danse encadrées par leur professeure Stéphanie dans la salle de sport de Bouillé-Loretz. Ils ont travaillé deux chorégraphies. Une activité très appréciée par les élèves.



## L'APE Association des Parents d'Elèves

L'année scolaire 2020-2021 restera pour tous les acteurs de l'Ecole une année chahutée, à l'image des bouleversements du monde. Les associations se sont mobilisées pour faire perdurer leurs missions et maintenir des actions pour assurer leur continuité.

L'APE de notre école primaire Marcel Pagnol a donc profité du 1<sup>er</sup> trimestre pour concrétiser la vente de fouées lancée en juin dernier. Tout en régaland les parents et

leurs entourages, ce fut un succès avec 2440 fouées vendues, une belle réussite ! Pour le printemps 2021, ce sera une vente de madeleines Bijou qui permettra à l'association de générer quelques bénéfices.

Les classes découvertes ayant été annulées, l'APE a choisi d'allouer ce budget pour de nouveaux jeux de cour en subventionnant 1500 € par cour (primaire et élémentaire) soit 3000 €. Ceci a permis à l'équipe enseignante d'acheter des vélos, des ballons, un panier de basket, un but, des trottinettes,... pour les plaisirs récréatifs des élèves. Quel plaisir de voir leur joie en découvrant ces nouveaux jeux ! Les membres de l'association s'adaptent, comme tous, à la situation sanitaire inédite mais regrettent bien évidemment de ne pouvoir organiser que des ventes et de devoir annuler toutes les manifestations conviviales qui restent au cœur de leur

fondement.

Pas de fête de Noël, pas de carnaval, ...mais le Père Noël est quand même passé ! déposant sous le sapin de chaque classe des cadeaux (50 €/classe) ainsi que chocolat et livre pour chaque enfant.

Nos bambins sont privés cette année de ces moments inoubliables et cela attriste tous les adultes mais tout le monde espère que la situation sera très bientôt rétablie pour pouvoir profiter de la fête de fin d'année, prévue le 19 Juin...

En attendant de pouvoir à nouveau se retrouver pour des moments festifs et conviviaux, restons patients, confiants et prenons soin de nous.

### APE école Marcel Pagnol

159, rue Jules Ferry - Bouillé loretz  
79290 LORETZ D'ARGENTON  
apebouilleloretz@yahoo.com



## Ecole Primaire Publique Guy Bernardeau



141, rue des Tilleuls Argenton l'Eglise  
79290 Loretz d'Argenton  
ce.0790624Z@ac-poitiers.fr  
05 49 67 03 95 (ou 05 49 67 02 14)

L'école accueille **tous** les enfants à partir de **2 ans**.

Appartenant au REP de Bouillé-Loretz, l'école bénéficie du dispositif **CP, CE1 et GS dédoublés** (effectif de 12 élèves maximum) et dispose actuellement de **7 classes**. Cette année, en plus des actions pédagogiques incontournables, 2 projets de classe de découverte sont envisagés :

- ⇒ Au CPA de Lathus (86) séjour à dominante cirque pour les enfants de MS, GS, CP et CE1,
- ⇒ En Dordogne pour les enfants de CE2, CM1 et CM2.

### Horaires 2020/2021 de l'école **hors crise sanitaire**:

|                   | <i>lundi</i>     | <i>mardi</i>     | <i>mercredi</i> | <i>jeudi</i>     | <i>vendredi</i>  |
|-------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|
| <i>Matin</i>      | 9h00 /<br>12h00  | 9h00 /<br>12h00  | 9h00 /<br>12h00 | 9h00 /<br>12h00  | 9h00 /<br>12h00  |
| <i>Après-midi</i> | 13h30 /<br>15h45 | 13h30 /<br>15h45 |                 | 13h30 /<br>15h45 | 13h30 /<br>15h45 |

### Horaires 2020/2021 de l'école **en temps de crise sanitaire** (les «TAP» ne pouvant se dérouler dans le respect du protocole sanitaire « brassage enfants »)

|                   | <i>lundi</i>     | <i>mardi</i>     | <i>mercredi</i> | <i>jeudi</i>     | <i>vendredi</i>  |
|-------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|
| <i>Matin</i>      | 9h00 /<br>12h00  | 9h00 /<br>12h00  |                 | 9h00 /<br>12h00  | 9h00 /<br>12h00  |
| <i>Après-midi</i> | 13h30 /<br>16h30 | 13h30 /<br>16h30 |                 | 13h30 /<br>16h30 | 13h30 /<br>16h30 |

Si les conditions sanitaires le permettent, une matinée « **Découverte** » sera organisée courant **Mai** pour permettre aux parents et aux enfants susceptibles de rentrer à l'école en 2021/2022 de visiter l'école, la classe, d'échanger avec de petits copains et copines et avec le personnel. Si cette rencontre ne peut se dérouler, chaque famille sera reçue individuellement après l'école.



Une **A**ssociation de **P**arents d'**E**lèves dynamique

## L'ILOT Z'ENFANTS

soutient l'école dans tous ses projets, pour tout renseignement vous pouvez contacter

**Monsieur REYNAUD au 06 10 90 47 38**

ou

**Monsieur FONTALIRAND au 07 63 47 87 29**



**Ecole privée  
Notre Dame**



**ACCUEIL :**  
Les enfants sont accueillis au sein de l'école dès 2 ans. Des journées d'accueil sont proposées au cours des mois de janvier, février et mars et une journée portes ouvertes aura lieu Vendredi 19 mars dès 17h.



### VALORISONS LES RELATIONS !

Les différentes actions de sensibilisation sur le climat organisées durant l'année scolaire 2019-2020 à l'école Notre Dame ont permis aux élèves d'être reconnus comme éco-citoyens pour la huitième année malgré la crise sanitaire

Cette année 2020-2021, les élèves s'engagent autour du thème de la **Relation**.

Relation avec ses camarades : apprendre à se connaître, avoir une attitude bienveillante, règles du vivre ensemble : respect, écoute, tolérance. Relation à soi-même : Travail sur les émotions étalé dans chaque classe sur l'année scolaire. Travail sur le portrait. Relation aux autres (entre camarades) : les émotions. Relation avec l'environnement : Opération « Lutte contre le gaspillage » (prévue pour l'année) Relation à travers les contes (Maternelles). Projet pluridisciplinaire avec Madame Langlois Virginie professeur de musique. Relations humaines et avec son environnement (nature et animaux) CP-CE : comprendre le vivant pour le protéger. Relation

avec les écoles du réseau : Marche solidaire classe de CP-CE et journée patrimoine CM/6°. Relations entre les pays : Questionner le monde CP-CE : l'armistice du 11 novembre 1918. Projet sur les musiques du monde avec Madame Langlois Virginie professeur de musique. Relation au sein de la famille : Rôle et place de chacun (parents/ enfants/ grands-parents) échanges sur les métiers, les passions. Participation des parents. Journées des talents : apprendre à connaître ses pairs. Relations avec ses pairs : quoi de neuf dans les autres classes : des groupes d'élèves de chaque classe présentent un projet aux autres élèves des classes.

Relation inter-génération : Apprendre des aînés : goûter bricolage avec les papis et mamies. Journée d'échange enfants/grands-parents sur l'école et les jeux d'autrefois. Apprendre à connaître les plus jeunes : partenariat avec la compagnie des doudous (association nounou). Relation avec soi-même : apprendre à se connaître : le corps humain, l'hygiène. Relation avec la biodiversité : Jardin partagé : culture, récolte ouverte à tous. Plantation et semences de plantes dans le potager. Installation d'un poulailler pour les déchets de la cantine.

Le projet de jardin collectif sera renouvelé en 2021. La collecte de bouchons au profit de l'association La ronde de Sarah se poursuit afin d'aider une jeune handicapée, ainsi que la collecte de cartouche d'encre dont la vente permettra cette année d'aider au financement d'actions écocitoyennes au sein de l'établissement.

Venez découvrir notre école notre équipe et les projets pédagogiques de l'année scolaire sur notre site : <http://ecolenotredamedelajoie.e-monsite.com>

### Inscriptions à l'école Notre Dame :

Merci de téléphoner à l'école au : **05.49.67.08.22** pour prendre un rendez- vous. A Bientôt...

### OGEC Notre Dame :

Présidente : Mme Boissonnot Mélanie

### APEL Notre Dame :

Président : M. Lassalle Bastien



## NEWSLETTER DU COLLEGE MOLIERÈ

### Newsletter du réseau

Née à l'initiative de M. Monnet, principal du collège Molière, et rédigée par trois enseignantes, la newsletter du collège paraît avant chaque période de vacances.

Elle comprend plusieurs articles sur les projets en cours, sur les clubs proposés aux élèves, et un acteur du collège est mis en valeur à chaque numéro.

Une page est spécialement dédiée aux actualités des cinq écoles du secteur: Argenton l'église, Bouillé-Loretz, Massais-Bouillé St Paul, Cersay et St Martin de Sanzay. Le quotidien comme les projets particuliers de toutes les classes peuvent y figurer.

Ces articles plus approfondis reprennent les événements postés sur les pages Facebook (REPMolier79) et Instagram (rep\_bouille.loretz).

Dans une dynamique de communication autour de tout ce qui est fait au collège, la newsletter est diffusée via ProNote aux parents d'élèves, et distribuée en version papier aux familles des élèves de CE2-CM1-CM2 des écoles du réseau. Elle est également disponible en entier, en ligne, sur le site du réseau.

118 Rue de la Mairie - Bouillé-Loretz  
**79290 LORETZ-D'ARGENTON**  
**Téléphone : 05 49 67 05 33**  
 Mail : ce.0790004a@ac-poitiers.fr

### Concours de Booktrailer

Les coordonnatrices du réseau, Mme Aubret et Mme Delaune, proposent aux enseignants et aux élèves du réseau de participer à un concours de booktrailer.

Un booktrailer, kézako ? Il s'agit d'une bande-annonce de livre, à la manière des bandes-annonces des films que vous allez voir au cinéma : le livre est présenté succinctement, avec assez d'informations pour vous donner envie de lire !

Ce sont donc de courtes vidéos dynamiques qui sont demandées aux classes et élèves participants.

Des prix seront ensuite remis aux lauréats des différentes catégories : cycle 1 (maternelle), cycle 2 (du CP au CE2), cycle 3 (CM et 6e), cycle 4 (de la 5e à la 3e), et solo, pour ceux qui veulent créer des vidéos seul, chez eux !

Une fois les vidéos participantes récupérées, tout le monde pourra voter en ligne pour ses préférées. Une cérémonie de projection et de remise de prix sera organisée en fin d'année scolaire au collège Molière.

L'objectif de ce concours est de favoriser la cohésion entre les différents acteurs du réseau et de promouvoir la lecture. Alors, à vos livres... Prêts... Lisez !



## L'Entente des parents du collège Molière

L'EPCM (Entente des Parents du Collège Molière) est une association qui représente tous les parents d'élèves du collège Molière de Loretz d'Argenton.

Elle est un relais entre les parents, le collège, les professeurs, l'Inspection Académique...

Elle a pour objectif de veiller à ce que la scolarité des élèves se déroule dans des conditions optimales.

Elle peut apporter des réponses sur la vie du collège (différentes aides possibles pour les élèves en difficulté, restauration, transports...)

**Tous les parents d'élèves du collège Molière de Loretz d'Argenton peuvent adhérer à l'association et s'investir selon leur possibilité :**

Assister aux réunions

Avoir accès aux infos sur l'association

Être acteur dans les échanges entre les familles et le collège

**Entente des Parents du Collège Molière**

ententeparentscollegemolier@gmail.com

06 63 93 89 12

# Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

**Aérez** au moins 10 min. par jour

**Faites vérifier et entretenir :** chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

**Utilisez dehors :** appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

**Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

# SAUVONS LE PONT DE TAIZON

**SAUVONS le PONT de TAIZON**

Emus par la situation de délabrement avancée du Pont Médiéval de TAIZON, nous avons décidé de mobiliser l'opinion publique et les pouvoirs politiques locaux pour la réhabilitation de ce pont classé à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1943.

## Sauvez votre Patrimoine

## Joignez-vous à nous

Plus d'infos sur : <https://sauvons-le-pont-de-taizon.com>

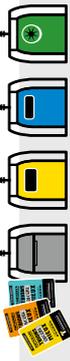
Sauvons le Pont de Taizon - Association loi 1901 - N°RNA : W791005759  
67 rue de la Laiterie - Taizon - 79290 Lorez d'Argenton  
tel. 07 86 52 17 70 - [infos@sauvons-le-pont-de-taizon.com](mailto:infos@sauvons-le-pont-de-taizon.com)

Ne pas jeter sur la voie publique

ATTENTION VOTRE JOUR DE COLLECTE PEUT CHANGER !

→ **DISTRIBUTION EN FIN D'ANNÉE**  
**DU CALENDRIER 2021 POUR**  
**LA COLLECTE DES EMBALLAGES**  
**ET DES ORDURES MÉNAGERS.**  
CALENDRIER 2021 À RETROUVER ÉGALEMENT SUR  
[www.houarsais-communaute.fr](http://www.houarsais-communaute.fr)

LOCALISATION DES CONTENEURS COLLECTIFS



EN CAS D'ABSENCE, DOUBLER DE COLLECTE OU DE SURPLUS DE DÉCHETS, JE PEUX  
Y DÉPOSER MES ORDURES MÉNAGÈRES, MES EMBALLAGES, MON VERRE ET MES PAPIERS.  
Penser à vous munir de votre badge déchèterie pour déposer vos ordures ménagères

|                          |                                       |
|--------------------------|---------------------------------------|
| Thouars                  | Place Lavault                         |
| Thouars                  | Place du Boël                         |
| Thouars                  | Rue Pascal                            |
| Thouars                  | Rue de la Quintinie                   |
| Thouars                  | Rue Danton                            |
| Talzé                    | Rte d'Auboué Maulais (sortie Maulais) |
| Bouillé-Loretz           | Rue d'Anjou                           |
| Sainte-Gemme             | Rue de la Joyette                     |
| Saint-Jacques-de-Thouars | Place du Bac                          |
| Massais                  | Rte de Bateviande / Rte des Chambres  |
| Pas-de-Jeu               | (Laine) Route de Thouars              |
| Saint-Jouin-de-Marnes    | Place du Gimetière                    |
| Saint-Martin-de-Sanzay   | (Passay) Route de La Ballastière      |
| Saint-Varent             | Rue Pont Clairgeau (sortie Riblaire)  |
| Marnes                   | Place de l'Église                     |

**TROP D'ERREURS DE TRI**  
= BAC OU POUCELLE NON COLLECTÉ(E)

**À NE PAS METTRE DANS LA**  
**POUBELLE DES EMBALLAGES**

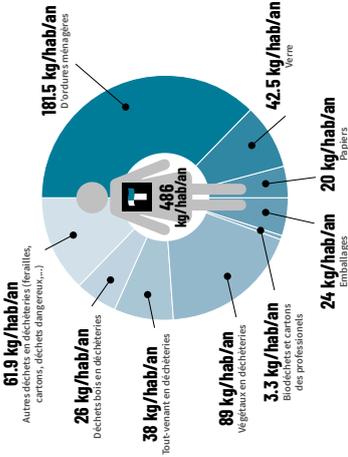


**LES EMBALLAGES**  
**SONT À DÉPOSER**  
**VIDES, EN VRAC, SANS**  
**SAC, ET NON EMBOTTÉS**



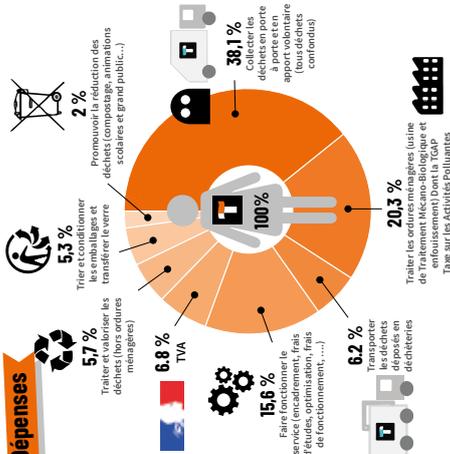
**SERVICE DÉCHETS MENAGERS**  
46 Rue de la Diligence  
79100 SAINTE-VERGE  
☎ 05 49 66 68 69

**POIDS DES DÉCHETS COLLECTÉS**  
par le service déchets réparti par habitant en 2019

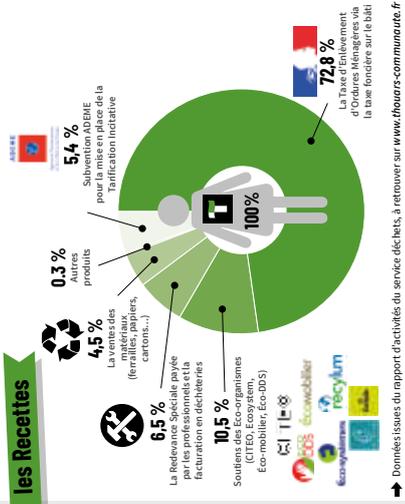


**RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES**  
du service déchets par habitant thouarsais

**les Dépenses**



**les Recettes**



→ Données issues du rapport d'activités du service déchets, à retrouver sur [www.thouars-communaute.fr](http://www.thouars-communaute.fr)



**DÉPÔTS AU SOL**  
**D'ORDURES ET**  
**D'ENCOMBRANTS**  
**INTERDITS**

**Considérés comme des dépôts sauvages,**  
**ils sont passibles d'une AMENDE pouvant aller**  
**jusqu'à 1 500 €**  
Article R 632-1 du code pénal

**DÉPOSEZ VOS ENCOMBRANTS**  
**EN DÉCHÈTERIES**



Pour tous renseignements  
**05 49 66 68 69**

**CONDITIONS DE PRÉSENTATION**  
**BACS DE COLLECTE**

Positionnement des poignées face à la route avec le couvercle bien fermé, tout bac ayant le couvercle ouvert ne sera pas pris à la collecte.

**Horaires de la déchèterie de Cersay :**  
La Croix Gobillon à Cersay  
Tél. 05 49 66 07 54

**Ouverture : Mercredi et vendredi**  
Matin de 9h à 12h15

**Lundi, vendredi et samedi**  
Après-midis de 14h à 17h (nov. à fév.)  
Après-midis de 14h à 18h (mars à oct.)

« Il est souhaitable que ces lieux de collecte restent propres, pour le bien être de tous ».

